

 Partager l'article

Les anars contre la république

Jean Garrigues dans mensuel 191 (<https://www.lhistoire.fr/parution/mensuel-191>)
daté septembre 1995 - 

Le 11 mars 1892, l'immeuble habité par le juge d'instruction Benoît est dynamité par l'anarchiste Ravachol. C'est le début d'une série d'attentats sanglants qui vont indignier l'opinion publique, et culminer, en 1894, avec l'assassinat du président de la République Sadi Carnot. Qui étaient donc ces apprentis terroristes, lointains inspirateurs de la bande à Baader et des Brigades rouges ?

Le 24 juin 1894, à Lyon, le président de la République Sadi Carnot est assassiné aux cris de « *Vive la Révolution, vive l'anarchie !* » par un jeune Italien, Santo Jeronimo Caserio [1]. Son geste est le point d'orgue d'une série de meurtres et d'attentats qui depuis deux ans ébranlent la société française. C'est aussi le dernier des crimes anarchistes. Car, après deux longues années d'attentats et de répression gouvernementale, même les révolutionnaires les plus convaincus sont éceurés par la stratégie de la terreur. L'assassinat du président de la République était la limite à ne pas franchir. Entre le 26 juin et le 1er juillet, une foule énorme vient se recueillir sur la dépouille de Sadi Carnot, dans une chapelle ardente installée à l'Élysée. Le 5 juillet, le président du Conseil, Charles Dupuy, affirme à la Chambre qu'il se montrera impitoyable envers les meneurs et les excitateurs [2]. Il sait que l'opinion publique, excédée par la violence, est derrière lui. En quelques mois, les attentats terroristes ont réussi à déstabiliser le régime, mais les anarchistes y ont perdu leur âme.

Pourtant, à l'origine, la violence n'était pas à l'ordre du jour pour les anarchistes français, disciples de Pierre Proudhon (1809-1865) et de Mikhaïl Bakounine (1814-1876). C'est par l'éducation des masses, la propagande, la pédagogie que les chefs libertaires, tels Jean Grave (1854-1939), le « pape » des anarchistes, installé rue Mouffetard avec son journal *Le Révolté* (puis *La Révolte*), Sébastien Faure (1858-1942), le novice jésuite défroqué, ou Emile Pouget (1861-1931), directeur du *Père Peinard*, voulaient promouvoir les idées anarchistes. Mais, au cours des années 1870, l'intransigeance du pouvoir « *bourgeois* », notamment le traumatisme de la répression sanglante de la Commune (22-28 mai 1871), les a peu à peu conduits à des positions plus radicales. Renonçant à l'action collective, jugée inefficace, ils décident de recourir à l'acte terroriste, défini comme « *le moyen de propagande le plus efficace* » [3].

En mars 1881, l'assassinat du tsar Alexandre II par les militants du groupe nihiliste « *La Volonté du peuple* » leur fournit un modèle. Puis, en juillet de la même année, le congrès de l'Internationale ouvrière, organisé à Londres, reconnaît officiellement cette nouvelle stratégie : il faut « *par tous les moyens répandre l'idée révolutionnaire et l'esprit de révolte dans la grande partie de la masse du peuple qui ne prend encore aucune part active au mouvement et se fait encore des illusions sur la modalité et l'efficacité des moyens légaux* ». En conséquence, le congrès adopte une « *Charte de la propagande par le fait* », qui va jusqu'à prôner l'utilisation des « *sciences techniques et physiques* » - c'est-à-dire des explosifs - au service de la cause.

DESTABILISER L'ORDRE BOURGEOIS

Dès lors, les publications anarchistes françaises n'hésitent pas à consacrer des rubriques régulières à la fabrication des bombes et autres engins explosifs, pudiquement intitulées « *Études scientifiques* », « *Produits antibourgeois* » ou « *Arsenal scientifique* ». En septembre 1883, *Le Drapeau noir* publie le « *Manifeste des nihilistes français* », qui conseille d'empoisonner les patrons par la ciguë, l'extrait de saturne et autres douceurs. On organise même des tombolas dont les principaux lots sont un revolver, un pistolet ou un couteau de chasse [4]. Comme le reconnaîtra plus tard Jean Grave lui-même : « *Tous, plus ou moins - plutôt plus que moins - nous rêvions bombes, attentats, actes "éclatants" capables de saper la société bourgeoise* » [5]. »

Du rêve à la réalité, il y a pourtant un abîme sanglant que les anarchistes français vont mettre une dizaine d'années à franchir. Tout au long de la décennie 1880, les attentats anarchistes restent rares, isolés et le plus souvent inefficaces. On peut néanmoins évoquer les deux coups de feu tirés au hasard sur un bourgeois de Neuilly par Emile Florion, un jeune tisserand « *monté* » de Reims à Paris, le 20 octobre 1881, pour abattre Léon Gambetta. Apprenant sa condamnation à vingt ans de travaux forcés par la cour d'assises de la Seine, il s'écrie : « *Vive la révolution sociale !* » Mais son geste, quoique cité en exemple par la presse anarchiste, apparaît surtout comme l'acte d'un désespéré. De même, le 26 novembre 1883, la tentative d'assassinat sur Jules Ferry perpétrée par un pauvre orphelin de dix-sept ans à peine, Paul-Marie Curien. Maîtrisé par l'huissier du président du Conseil, l'adolescent paiera son geste de trois mois de prison.

Confidentialité

Louis Chaves, qui se proclame « *anarchiste convaincu et d'action* », s'en tirera beaucoup moins bien quelques mois plus tard. Après avoir tué la mère supérieure d'un couvent de la banlieue de Marseille, parce qu'elle l'avait congédié de son emploi de jardinier, il sera abattu par les gendarmes venus l'arrêter. Ses exploits seront magnifiés par la presse anarchiste et le journal libertaire *Le Droit social*, dans son premier numéro daté de mai 1885, ouvrira même une souscription « pour l'achat du revolver qui doit venger le compagnon Louis Chaves ». Mais, là encore, on ne peut pas parler d'un acte anarchiste proprement dit. En revanche, Charles Gallo, un ancien clerc d'huissier, choisit de frapper au cœur même de l'exploitation bourgeoise, le 5 mars 1886, en projetant une bouteille d'acide et en tirant trois balles à la corbeille de la Bourse de Paris. Bien que n'ayant blessé personne, il sera condamné à vingt ans de travaux forcés et déporté en Nouvelle-Calédonie par la cour d'assises de la Seine. Au moins son procès lui aura-t-il donné l'occasion d'expliquer, pendant plus d'une heure et demie, ses conceptions de la « *propagande par le fait* ».

UNE VERITABLE ÉPIDÉMIE

Mais c'est seulement dans les années 1890 que se propage vraiment l'épidémie terroriste. A la crise économique et sociale qui touche la France depuis le début des années 1880, avec son cortège de faillites, de chômage et surtout de désillusions ouvrières, la république modérée, dite « *opportuniste* », n'oppose que son conservatisme social et son instabilité chronique. Discrédité par les scandales – l'affaire Wilson en 1887, puis l'affaire de Panama en 1892 –, le régime parlementaire prête le flanc aux attaques conjuguées de la droite monarchiste, des nationalistes ligueurs et du mouvement ouvrier [6]. Mais ce dernier est divisé, émietté, en groupuscules irréconciliables. Malgré la percée électorale de 1893, qui fait entrer cinquante députés socialistes au Palais-Bourbon, la perspective de renverser la société bourgeoise apparaît bien lointaine aux désespérés de l'anarchie. En outre, lors du congrès constitutif de la II^e Internationale, organisé à Paris en juillet 1889, ils ont été mis au ban du mouvement socialiste. Déçus par leurs propres camarades de lutte, marginalisés, beaucoup d'anarchistes ne voient plus désormais d'autre issue que le terrorisme pour déstabiliser l'ordre bourgeois.

Certes, ce n'est pas l'opinion des théoriciens et des intellectuels libertaires. « *Ce serait se perdre dans l'illusion et l'utopie que de croire que des actes semblables peuvent devenir l'objet d'une propagande raisonnée, active et continue* », peut-on lire dans *Le Révolté* du 4 septembre 1886. Et *La Révolte* du 18 mars 1891 publierà cette déclaration du prince Kropotkine, conscience de l'anarchisme européen : « *Ce n'est pas par des actes héroïques que se font les révoltes, la Révolution est avant tout un mouvement populaire.* » Le même journal considérera encore, le 16 avril 1892, que les attentats terroristes « *font plus de tort à l'évolution anarchiste qu'ils ne la favorisent* ». Malheureusement, nombre de compagnons anarchistes, sans doute les plus désespérés ou les plus fragiles, refusent d'entendre ces sages conseils.

C'est d'abord le cas de François Ravachol, de son vrai nom Francis Claudio Koenigstein. Né à Saint-Chamond en 1859, abandonné très jeune par son père, un marin hollandais, il apprend le métier d'ouvrier tréfileur. Intelligent, sensible, mais révolté par les injustices sociales, il est plusieurs fois renvoyé pour faits de grève et devient le chef du groupe anarchiste de Saint-Étienne. Le 30 mars 1886, il sort une première fois du droit chemin de l'anarchie militante, en assassinant un rentier de quatre-vingt-six ans, M. Rivollier, et sa domestique de soixante-huit ans, la « femme » Fradel, afin de leur dérober leurs maigres économies. Ce double crime restant impuni, il reprend une vie régulière. Ce n'est qu'en 1891, après avoir été mis une nouvelle fois à la porte, que cet écorché vif décide de vivre véritablement en marge de la société qu'il refuse, et commence sa cavale meurtrière.

Dans la nuit du 14 au 15 mai 1891, il profane la sépulture de la baronne de la Rochetaillée, inhumée quinze jours plus tôt, afin de lui enlever ses bijoux. Le 18 juin suivant, il étouffe avec son mouchoir un certain Jacques Brunei, ermite nonagénaire de Notre-Dame-de-Grâce (Chambles), afin de lui prendre ses économies. Ayant échappé aux policiers venus l'arrêter, le 27 juin, il se réfugie chez ses amis anarchistes de la région stéphanoise. Le 28 juillet, il refait surface en assassinant à coups de marteau de cordonnier Mme Marcon (soixante-seize ans) et sa fille (quarante-huit ans) qui tiennent une quincaillerie à Saint-Étienne. Puis il s'enfuit à Barcelone, où il est accueilli par l'anarchiste Paul Bernard, condamné par contumace.

Il y apprend à fabriquer des bombes, ce qui va lui être très utile dans sa nouvelle carrière de justicier. Revenu à Paris, c'est désormais au nom de la cause anarchiste qu'il va en effet « s'exprimer ». Le 11 mars 1892, il fait sauter un immeuble situé au 136 boulevard Saint-Germain. C'est la demeure du juge Benoît, qui s'est distingué, quelques mois plus tôt, en dirigeant d'une main de fer le procès de trois manifestants anarchistes de Clichy, coupables d'avoir tiré sur la police. Ce procès a fait grand bruit dans les milieux libertaires, et Sébastien Faure a même fait éditer en brochures le compte rendu des débats.

RAVACHOL LE JUSTICIER

C'est pourquoi Ravachol a décidé de venger ses compagnons, injustement persécutés par le juge inflexible. Mais ce dernier étant sorti indemne de l'explosion, c'est au tour du procureur général Bulot, qui avait requis la peine de mort contre les anarchistes de Clichy, de voir son immeuble détruit, le 27 mars. Là encore, il n'y a aucune victime, mais tout Paris connaît désormais le nom et le visage de Ravachol, dont le signalement a été communiqué à la presse.

Dénoncé par un garçon du restaurant Véry, il est arrêté le 29 mars, mais ses amis anarchistes sont derrière lui. Le 25 avril 1892, veille de l'ouverture de son procès devant la cour d'assises de la Seine, le restaurant Véry est soufflé par une bombe : on déplore deux victimes, dont le propriétaire. Le Palais de Justice est alors gardé comme s'il devait soutenir un siège. Pendant toute la durée des débats, Ravachol apparaît très calme, très à l'aise dans son rôle de justicier anarchiste. On attendait la peine de mort ; il n'est condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité, tandis que trois de ses quatre complices sont acquittés. La presse satirique en fait ses choux gras, ironisant sur la couardise des juges et des jurés.

« IL SERA VENGÉ ! OUI, VENGÉ ! »

Mais ce n'était qu'un prologue : au mois de juin, Ravachol revient devant une autre cour d'assises, celle de la Loire, pour répondre des crimes commis dans la région stéphanoise en 1886 et 1891. Cette fois, les jurés condamnent à mort celui qu'ils considèrent comme un simple criminel de droit commun. Pourtant, en montant sur l'échafaud de Mont-brison, le 11 juillet 1892, c'est bien le militant anarchiste Ravachol qui entre dans la légende, entonnant une célèbre chanson du *Père Duchêne* :

avant d'être guillotiné : « *Si tu veux être heureux, / Nom de Dieu / Pends ton propriétaire, / Coup' les curés en deux, / Nom de Dieu !* »

Cet héroïsme libertaire le propulse au rang de martyr. « *Je connais peu d'hommes qui le surpassent en générosité* », s'écrie le géographe anarchiste Elisée Reclus [7]. Sa vie devient un roman, paraissant en feuilleton dans les journaux sté-phanois ; il inspire plusieurs chansons, dont la fameuse *Ravachole*, chantée sur l'air de la *Carmagnole* : enfin, son nom donne même naissance au verbe « *ravacholiser* » qui va inspirer les apprentis terroristes. En effet, l'affaire *Ravachol* ouvre le cycle sanglant des attentats et de la répression, qui va bouleverser la France pendant deux ans. Dès le 16 juillet 1892, le journal *La Révolte* donne le ton de cette guerre ouverte entre les anarchistes et l'État : « *Il sera vengé ! Oui, vengé ! Non sur la personne de tel ou tel de ses bourreaux. Il faut des victimes d'un autre calibre pour équilibrer la balance, et à défaut de la qualité, la quantité.* » Désormais, les lettres de menace affluent à la préfecture de police : en un an, on en dénombre plus de 2 600. Pourtant, dans les premiers mois, on n'ose pas encore passer à l'acte.

Il faut attendre le 8 novembre 1892 pour voir la première bombe, initialement déposée devant la Société des mines de Carmaux, puis rapportée par les policiers au commissariat de la rue des Bons-Enfants, où elle explose, faisant cinq victimes. Ensuite, tout s'accélère. Le 13 novembre, c'est le dénommé Leon-Jules Léauthier, jeune cordonnier de Manosque, qui, dans un restaurant de l'avenue de l'Opéra, assène un coup de son tranchet au ministre de Serbie, Georgewitch, le blessant grièvement. La veille, il avait écrit au chef anarchiste Sébastien Faure son intention de « *crever un bourgeois* ». Il sera condamné aux travaux forcés à perpétuité, de même que Marpeaux, un jeune voleur de bicyclette anarchiste, qui, le 29 novembre, a tué l'agent de police venu l'arrêter. Tous deux déportés en Guyane, ils deviendront à leur tour des martyrs de l'anarchie.

Mais leurs gestes sont loin d'avoir la portée symbolique et le retentissement médiatique qui vont accompagner celui d'Auguste Vaillant, le 9 décembre 1893. Vers 16 heures, ce dernier lance dans l'hémicycle de la Chambre des députés une bombe d'une extraordinaire puissance, équivalente à celle de quatre cartouches de dynamite. Une lueur très vive illumine la salle, suivie d'une forte détonation et d'une grêle de projectiles s'abattant sur les députés. Dans l'affolement général, le président de la Chambre, Charles Dupuy, fait preuve de sang-froid en maintenant la séance. Vingt personnes sont aussitôt arrêtées, dont Auguste Vaillant, blessé, qui avouera sa culpabilité dans la nuit. Abandonné par son père, mis en nourrice par sa mère, seul à Paris depuis l'âge de douze ans, Vaillant, dit Marchai, est l'archétype du déclassé. Après avoir tâté de tous les petits métiers, de 1890 à 1893, il est parti tenter sa chance en Argentine, mais sans succès. Naguère secrétaire du groupe socialiste « *Les Indépendants de Montmartre* », converti à l'anarchisme, il a voulu que son acte soit une sorte de sacrifice politique, que sa mort, comme il le dira aux Assises, soit le « *cri de toute une classe qui revendique ses droits et qui bientôt joindra les actes à la parole* ». Il fait d'ailleurs remarquer aux jurés que son intention n'était pas de tuer les députés, car il a placé des clous et non des balles dans sa bombe. Le fait est que cet attentat spectaculaire n'a fait aucune victime, comme le souligne l'abbé Lemire, député du Nord, demandant la grâce de Vaillant et recueillant plus de soixante signatures de députés en sa faveur. Mais, en dépit d'une lettre poignante écrite par Sidonie, la fille du condamné, à la femme du président Sadi Carnot, ce dernier refuse la grâce. Vaillant est exécuté, le 5 février 1894, aux cris de « *Mort à la société bourgeoise !* » et « *Vive l'anarchie !* » Si son geste est condamné par tous les partis, y compris par les socialistes, il est au contraire salué par tous les anarchistes.

LE « SAINT-JUST DE L'ANARCHIE »

Dans le cœur des anarchistes, *La Complainte de Vaillant* remplace désormais *la Ravachole*. Et la vengeance ne se fait pas attendre : le 12 février 1894, soit une semaine à peine après l'exécution de Vaillant, une bombe est lancée dans le café *Terminus* de la gare Saint-Lazare, faisant un mort et une vingtaine de blessés. Après une course poursuite et un échange de coups de feu, le terroriste est finalement maîtrisé : âgé de vingt et un ans à peine, il s'appelle Emile Henry, et il avoue être aussi l'auteur de l'attentat du commissariat des Bons-Enfants du 8 novembre 1892. Fils d'un communard condamné par contumace, élève brillant, admissible à Polytechnique, Emile Henry est loin d'être un déclassé comme ses prédécesseurs terroristes ; on peut dire qu'il est un véritable « *intellectuel* » anarchiste.

Sa trajectoire est d'ailleurs révélatrice de l'évolution de nombreux militants libertaires : d'abord hostile au terrorisme aveugle, Henry a très vite été fasciné par l'écho politique des attentats, qui, écrit-il, « *réveillent la masse, la secouent d'un violent coup de fouet et lui montrent le côté vulnérable de la bourgeoisie* » [8]. A la différence d'un *Ravachol*, perpétuel révolté, ou d'un *Vaillant*, mû par le désespoir, son geste s'inscrit dans une logique d'une terrifiante froideur, qui le fera surnommer le « *Saint-Just de l'anarchie* ». Contrairement à *Vaillant*, il déclare avoir voulu tuer et non blesser. Jusqu'au jour de son exécution, le 21 mai 1894, il lui importe de transmettre son message, et Maurice Barrès est ébranlé par « *la beauté tragique* » du jeune condamné qui s'écrit : « *Courage, camarades, vive l'anarchie [9] !* »

« QU'IMPORTE LES VICTIMES, SI LE GESTE EST BEAU ! »

Pourtant, s'ils admirent l'héroïsme d'Emile Henry, nombre de ses compagnons anarchistes sont de plus en plus troublés par ce fanatisme meurtrier. Comme l'écrit Octave Mirbeau, le 19 février 1894, dans *Le Journal* : « *Un ennemi mortel de l'anarchie n'eût pas mieux agi que cet Émile Henry... Chaque parti a ses criminels et ses fous puisque chaque parti a ses hommes.* » De fait, l'épidémie terroriste ne cesse pas avec l'exécution d'Henry, bien au contraire : le 19 février 1894, l'anarchiste belge Pauwels (dit Rabardy) fait exploser deux bombes à Paris, avant d'être lui-même déchiqueté par l'une de ses machines infernales, le 15 mars, devant l'église de la Madeleine ; puis, le 4 avril, l'explosion d'une bombe au restaurant *Foyot* coûte un œil au poète Laurent Tailhade, qui avait pourtant défendu Auguste Vaillant par cette formule : « *Qu'importent les victimes, si le geste est beau !* » Personne, parmi les chefs anarchistes, ne se hasarde plus à justifier une telle appréciation. Écœurés par ce bain de sang, ils estiment que la fin ne justifie pas les moyens, et que « *la propagande par le fait* » discrédite le mouvement plus qu'elle ne le sert.

C'est d'ailleurs en jouant sur l'indignation de l'opinion publique, soigneusement entretenue par la grande presse, que les autorités gouvernementales profitent du discrédit terroriste pour museler le mouvement anarchiste. C'est le sens des lois répressives promulguées de décembre 1893 à juillet 1894 – que la gauche qualifera de « *lois scélérates* » (cf. encadré, p. 60). Force est de constater qu'elles sont moins destinées à réprimer les actes terroristes individuels qu'à saper les structures mêmes du mouvement anarchiste et, au-delà, l'ensemble du mouvement ouvrier. C'est ainsi que le gouvernement ~~confidentialité~~

depuis le début de l'année 1894 une véritable campagne de démolition des milieux anarchistes, obligeant la plupart des journaux libertaires à disparaître, notamment *Le Père Peinard* d'Emile Pouget et *La Révolte* de Jean Grave, tandis que les principaux militants étaient arrêtés ou contraints à la fuite.

Le 6 août 1894, ce même Jean Grave figure au premier rang des trente accusés comparaissant devant les Assises de la Seine pour association de malfaiteurs, en vertu de la dernière « loi scélérate », aux côtés des autres théoriciens de l'anarchisme, tels Sébastien Faure ou Félix Fénéon, mais aussi de véritables aventuriers criminels de droit commun, tels Ortiz, Bertani ou Chericotti – Emile Pouget et Paul Reclus, quant à eux, ont préféré s'enfuir. C'est pourtant pour Favre et ses amis, intellectuels respectueux de la loi mais considérés comme des meneurs, que l'avocat général Bulot réclame les condamnations les plus sévères. Cependant, devant l'absence totale de preuves, les jurés sont obligés d'acquitter tous les inculpés, à l'exception d'Ortiz, Chericotti et Bertani. Contrairement à ce que souhaitait le pouvoir, le procès des Trente n'a pas marqué la fin du mouvement anarchiste. Au contraire, il lui a permis de rebondir, en mettant un point final à la stratégie de la terreur.

L'été 1894 marque en effet une rupture décisive dans la stratégie anarchiste. Affaiblis par les « lois scélérates », par les rafles et par la censure de leurs journaux, les chefs libertaires ont compris que le terrorisme n'avait finalement servi qu'à justifier la répression étatique, et ce pour des résultats politiques inexistants. D'autant qu'une force nouvelle est en train d'apparaître au sein du mouvement ouvrier, offrant aux anarchistes la tribune rêvée pour mener la lutte contre la société bourgeoise : c'est le syndicalisme révolutionnaire, dont l'arme privilégiée sera la grève générale. La création de la Fédération des bourses du travail en 1892, puis celle de la CGT (Confédération générale du travail) en 1895, ouvrent une ère nouvelle dans l'histoire du militantisme libertaire, en lui permettant de revenir aux masses et de porter le message anarchiste sur le terrain concret des affrontements sociaux.

« NOUS APPROUVONS LE VOLEUR »

Ce n'est donc pas un hasard si Fernand Pelloutier, théoricien de la grève générale et fédérateur des bourses du travail, collabore au journal anarchiste *Les Temps nouveaux*, qui a succédé à *La Révolte*. De même, on ne s'étonnera pas de voir Emile Pouget devenir, en 1900, rédacteur en chef de *La Voix du peuple*, l'hebdomadaire de la CGT. Seuls les « individualistes », tels Albert Libertad ou Mauricius, fondateurs intransigeants du journal *L'Anarchie* en 1905, refuseront obstinément de choisir la voie de la lutte des classes et de l'anarcho-syndicalisme, qui jouera à la Belle Époque un rôle essentiel dans le mouvement ouvrier. C'est pourquoi, entre 1895 et 1914, on n'enregistre plus que deux actes isolés de « *propagande par le fait* ».

Au tournant du siècle, les nouveaux marginaux de l'anarchie se tournent plutôt vers l'« illégalisme », prononcé dans les années 1880 par Clément Duval, le chef du groupe « La Panthère des Batignolles », spécialisé dans le cambriolage des hôtels particuliers. Pour ces anarchistes illégalistes, le vol n'est en effet que la restitution des richesses indûment accaparées par les bourgeois. D'ailleurs, Sébastien Faure lui-même leur donne son aval : « *Nous combattons l'exploiteur et le parasite* », écrit-il en 1892, *mais nous approuvons le voleur* [10]. C'est ainsi que le fameux Alexandre Jacob [11] – modèle de l'Arsène Lupin de Maurice Leblanc – se réclame de l'anarchie lorsqu'il est condamné en 1905, après avoir organisé avec sa bande plus de six cents vols : « *C'est le moyen de révolte pour combattre le plus inique de tous les vols : la propriété individuelle* », déclare à ses juges le gentleman-cambrioleur.

Début 1912, c'est une autre bande fameuse, celle de Jules Bonnot, qui donnera une dimension sanglante et dramatique à l'illégalisme. Même si Bonnot et ses « bandits tragiques », Callemin, dit Raymond la Science, Garnier, le végétarien, Soudy et les autres sont présentés par la grande presse de la Belle Époque comme des bandits de grand chemin, il y a dans leur révolte l'expression d'un désespoir absolu qui les apparaît aux terroristes des années 1890. Mais à la veille du premier conflit mondial, le romantisme anarchiste est passé de mode. Bonnot et les siens ne représentent plus rien pour le mouvement anarchiste, depuis longtemps versé dans la lutte syndicale et révolutionnaire.

L'AUBE D'UNE ÈRE NOUVELLE

La flambée de terreur n'aura finalement duré que quelques mois, entre mars 1892 et juillet 1894. Dans l'histoire du mouvement libertaire français, la « *propagande par le fait* » apparaît comme un épisode marginal. Comme le souligne Jean Maitron, le terrorisme des années 1890 aura constitué la « *maladie infantile de l'anarchisme* » [12]. Mais c'était surtout la maladie d'un système social. On ne comprendrait pas la légende d'un Ravachol, martyr des opprimés, si l'on ne prenait la mesure du mécontentement et de la violence qui grondait dans le monde ouvrier. Après plusieurs décennies d'immobilisme social et de répression patronale, après la crise de 1882, la République n'était plus crédible. Il n'est pas étonnant qu'une partie de la jeunesse ouvrière ait sombré dans le désespoir. Dans l'Europe troublée des dernières décennies du XIX^e siècle, la Fraction armée rouge allemande ou les Brigades rouges italiennes ont renoué avec la violence aveugle pour exprimer leur refus de l'ordre établi. De Ravachol à l'Action directe, c'est le même cri de désespoir et de révolte, qui signale, entre autres symptômes, le malaise profond des sociétés démocratiques.

Mots clés :

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (/TAGS/TROISI%C3%A8ME-R%C3%A9PUBLIQUE)

ANARCHISME (/TAGS/ANARCHISME) **ATTENTAT** (/TAGS/ATTENTAT)

LOIS SCÉLÉRATES (/TAGS/LOIS-SC%C3%A9l%C3%A8rates) **RAVACHOL** (/TAGS/RAVACHOL)

NOTES

1. Cf. « *Complot contre Sadi Carnot* », par Jean Sagnes, *L'Histoire* n° 177, p. 76.

2. A. Daniel, *L'Année politique 1894*, p. 233.

3. Lettre à Malatesta, citée dans Jean Maitron, *Le Mouvement anarchiste en France*, F. Maspero, 1.1, p. 75.

4. Jean Maitron, *op. cit.*, p. 207.

5. Jean Grave, *Le Mouvement libertaire sous la III^e République*, Les Œuvres représentatives, p. 15.
6. Cf. « La République des affairistes », par Jean Garrigues, *L'Histoire*, n° 185, p. 70.
7. Cité dans J. Maitron, *op. cit.*, p. 224.
8. *L'En dehors* du 28 août 1892.
9. *Le Journal* du 22 mai 1894.
10. *Almanach anarchiste* pour 1892. p. 88.
11. Cf. « Alexandre Jacob, gentleman cambrioleur », Jean-Marc Berlière, *L'Histoire* n° 127, p. 28.
12. Jean Maitron, *op. cit.*, p. 259.

LES « LOIS SCÉLÉRATES

Les quatre premières lois antianarchistes ont été proposées par le président du Conseil Jean Casimir-Perier, dès le 11 décembre 1893, au lendemain de l'attentat de Vaillant. La première, limitant la liberté de la presse, punit d'un emprisonnement de cinq ans la provocation aux crimes contre la sûreté de l'État, même non suivie d'effet, ainsi que l'apologie des crimes ; elle est votée le jour même par 413 députés contre 63 et, dès le lendemain, par l'unanimité des 263 sénateurs votants. La deuxième, votée en même temps, punit de deux à cinq ans la fabrication ou la détention illégale d'explosifs. La troisième, concernant les « associations de malfaiteurs », punit des travaux forcés à perpétuité toute entente visant à accomplir un acte délictueux, que cet acte soit ou non effectué ; elle est votée le 15 décembre par 464 députés contre 39, et, trois jours plus tard, par tous les sénateurs. La quatrième augmente les crédits de la police.

Le 9 juillet 1894, la dernière, la plus controversée, est proposée dans l'atmosphère d'hystérie répressive qui suit l'attentat de Caserio, dans le but de « prévenir le développement des théories anarchistes ». Il s'agit notamment de transférer du jury d'assises au tribunal correctionnel les délits de presse provoquant ou exaltant les actes de violence. Mais comme la loi ne précise pas si elle se cantonne aux actes anarchistes, c'est toute la propagande révolutionnaire qui est ainsi menacée. Dans ces conditions, les débats parlementaires vont prendre l'allure d'une véritable guerre de tranchées entre le gouvernement et la gauche, qui ne présente pas moins de 43 contre-projets et amendements divers. Jules Guesde en profite pour demander l'abrogation des lois de décembre 1893. Même les chefs radicaux, tels René Goblet et Henri Brisson, jugent le projet inutile et dangereux. Léon Bourgeois obtient qu'un amendement limite le régime d'exception prévu par la loi « à la propagande anarchiste ». La loi est finalement votée, le 26 juillet, par 269 députés contre 163, puis, deux jours plus tard, par 205 sénateurs contre 34.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le contexte politique des années 1890 :

- F. Caron, *La France des patriotes, 1851-1918*, Paris, Fayard, 1990.
 J.-M. Mayeur, *La Vie politique sous la III^e République, 1870-1940*, Paris, Le Seuil, « Points-Histoire », 1984.
 G. Lefranc, *Le Mouvement socialiste sous la III^e République. T. I, De 1875 à 1917*, Paris, Payot, 1977.
 M. Rebérioux, *La République radicale, 1898-1914*, Paris, Le Seuil, « Points-Histoire », 1975.

Sur le mouvement anarchiste :

- Joël Berthoud. « L'Attentat contre Carnot. Spontanéité individuelle et action organisée dans le terrorisme anarchiste des années 1890 », *Les Cahiers d'histoire*, 1971.
 M. Delfau, *Quarante ans de propagande anarchiste*, Paris, Flammarion, 1973.
 H. Dubief, *Les Anarchistes (1870-1940)*, Paris, A. Colin, 1972.
 R. Lewin, *Sébastien Faure et « La Ruche »*, Éd. I. Davy, 1989.
 J. Maitron, *Histoire du mouvement anarchiste en France (1880-1914)*, Société universitaire d'édition et de librairie, 1955 ;
Le Mouvement anarchiste en France.
 T. I, *Des origines à 1914*, Paris,
 F. Maspero, 1975 ;
Ravachol et les anarchistes, Paris, Gallimard, 1982.
 A. Nataf, *La Vie quotidienne des anarchistes en France (1880-1910)*, Paris, Hachette, 1986.
 L. Patsouras, *Jean Grave and French Anarchism*, Washington, Kendall Hunt publishing Company, 1978.